

SME *actualités*

Magazine d'information de la ville de **SAINT-MAURICE-L'EXIL** / n° 166 / Automne 2020

Dossier spécial Rentrée

#jesuisenseignant

www.ville-st-maurice-exil.fr

#jesuisenseignant

La Commune de Saint-Maurice-l'Exil et l'ensemble du Conseil Municipal s'associent à l'hommage national rendu à Samuel PATY, professeur d'histoire et géographie en charge de l'enseignement moral et civique au collège du Bois d'Aulne à Conflans Sainte-Honorine, assassiné, victime d'un acte de terrorisme lâche et barbare, perpétré par un islamiste radicalisé ; un acte odieux que rien ne peut justifier.

Il est mort, assassiné, pour avoir enseigné.

Il est mort, assassiné, parce qu'il croyait aux valeurs de la République.

Il est mort, assassiné, pour avoir formé ses élèves à l'esprit critique, et abordé avec eux la liberté d'expression et de pensée, base des principes de laïcité.

Nous n'acceptons pas ces remises en cause de Notre République et de ses fondements.

Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs de la République rappelées sur le mur de chaque école et gravées sur le fronton de la Mairie : Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous réaffirmons notre engagement à défendre la liberté d'expression et les valeurs de la laïcité, et nous exprimons un immense respect dû à celles et ceux qui ont pour mission de former et instruire les citoyens de demain.

Nous nous associons à la douleur de la famille de Samuel PATY et témoignons de notre solidarité et de notre entier soutien à la communauté éducative.



Sommaire

4/5 Actualité

Toute l'actualité locale en bref

6/9 Dossier Rentrée

La rentrée dans les écoles

L'actualité du collège F. Mistral

Commerces et entreprises : les nouveautés

Les travaux en cours

10 Enfance

Restauration municipale : du changement dans les menus

Tous à la braderie de jeux de la ludothèque !

11 Loisirs

Découvrez la nouvelle saison culturelle...

12/13 Focus

Retour sur le forum des associations du 5 septembre
Les derniers événements en images

14 Histoire

Le conseil municipal à travers le temps

15/19 Vie associative

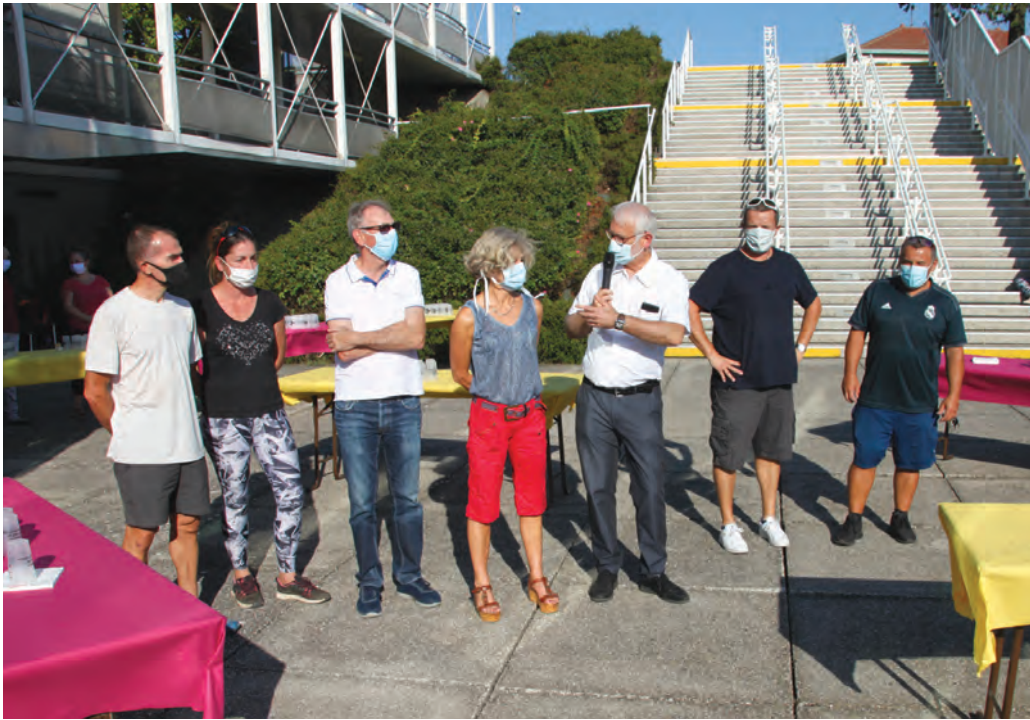
15-17 // SPORTS

18-19 // EN BREF



SME actualités N° 166 – Automne 2020

Trimestriel d'information de la ville de Saint-Maurice-l'Exil – 33, rue de la Commune 1871, 38550 Saint-Maurice-l'Exil
Tél. : 04 74 86 23 61 - Directeur de la publication : Philippe Genty – Rédactrice en chef : Sophie Demaison – Rédaction et mise en forme : services municipaux, associations – Photographes : Renaud Vezin, services municipaux, associations (sauf mentions spéciales) – Impression : Fauchery SAS, 04 74 84 38 34 (Chanas, 38) – Tirage : 3 200 exemplaires.



Malgré les contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, la rentrée scolaire dans les trois écoles élémentaires et les trois écoles maternelles s'est très bien déroulée, avec le retour à l'école de tous les enfants.

Mon investissement et mon argumentaire associés à ceux de la directrice de l'école Prairial ont permis d'obtenir de la direction académique, la création d'une 4^e classe après la rentrée.

702 enfants ont été accueillis, en hausse constante depuis ces cinq dernières années, regroupés en dix-neuf classes élémentaires avec 433 élèves et onze classes maternelles avec 269 élèves.

Le restaurant municipal a repris ses fournitures de repas chauds dès la rentrée de septembre, avec une fréquentation en hausse significative par rapport à la même période l'année dernière.

Les dernières annonces présidentielles et ministérielles nous ont confortés dans notre difficile décision d'annuler le repas des anciens, initialement programmé le 7 novembre.

Même si nous avons décidé unanimement de permettre à nos aînés de bénéficier d'un repas de même qualité à leur domicile, nous avons parfaitement conscience que ce moment de convivialité et de rencontre tant attendu ne pourra se tenir, et je le regrette très sincèrement.

Dès la 1^{re} année de ce nouveau mandat, j'ai souhaité mettre en valeur les artistes et créateurs d'art de la commune et du territoire proche, en organisant les 5 et 6 décembre, le 1^{er} marché des créateurs, dans la salle Louis Aragon. A ce jour, cette manifestation est maintenue et respectera les protocoles sanitaires en vigueur.

Soyez certains que je reste très attentif à la situation des acteurs économiques et productifs de notre commune vis-à-vis des conséquences financières et humaines qu'ils subissent, du fait de l'épidémie de Covid-19.

Il est de notre responsabilité collective de freiner la diffusion de cette épidémie en appliquant les gestes barrières et en suivant rigoureusement les consignes sanitaires préfectorales. Plus nous serons efficaces, plus vite nous retrouverons une vie sociale conviviale.

Prenez soin de vous.

Philippe Genty
Maire de Saint-Maurice-l'Exil

A SAVOIR

NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral n°97-5126 réglemente le bruit dans notre département. Il y est rappelé que "Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition et son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit".

Outre le bruit dû aux outillages à moteur, l'arrêté concerne les nuisances sonores sur les lieux publics, générés par les entreprises, les établissements recevant du public et les chantiers, les animaux de compagnie et de voisinage. Cet arrêté est consultable sur le www.ville-st-maurice-exil.fr (rubrique "En pratique").

11 NOVEMBRE COMMÉMORATION

La cérémonie du 11 novembre se déroulera selon les consignes sanitaires en vigueur, à 9h15 au cimetière de Givray, puis à 9h45 place Saint-Pierre-de-Tarentaise.

SENIORS ANNULATION DU REPAS

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire, la Municipalité a décidé d'annuler le repas des anciens, initialement prévu le 7 novembre, en accord avec le conseil d'administration du centre communal d'action sociale. Ce temps festif est remplacé par un repas chez soi, offert par la Ville. Les seniors de plus de 65 ans ont reçu un courrier, afin de bénéficier de cette offre auprès du traiteur local 4S, jusqu'au dimanche 14 février 2021.

La distribution des chocolats de Noël est maintenue en décembre, pour les personnes de plus de 70 ans.

CAMPAGNE D'IODE RAPPEL

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à retirer votre boîte de comprimés d'iode en pharmacie, muni de votre bon de retrait reçu par courrier l'an dernier. Les nouveaux arrivants sont invités à retirer leur boîte, muni d'un justificatif de domicile récent (quittance loyer, factures d'eau ou d'électricité). En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode peut être demandée par le Préfet.

N° vert gratuit : 0 800 96 00 20

Site : www.distribution-iode.com

Elections 2021

Listes électorales

2021 sera marquée par deux élections dont les dates restent à fixer : les départementales et régionales. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.



Les personnes déjà inscrites sur les listes électorales mais qui ont changé d'adresse au sein de la commune doivent se présenter en mairie munies :

- De leur pièce d'identité (carte d'identité française ou passeport en cours de validité)
- Et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à leurs nom et prénom.

Pour les personnes nouvellement domiciliées sur la commune, les demandes d'inscription peuvent être :

- Déposées par Internet sur le site www.service-public.fr. Cette demande d'inscription et les pièces jointes sont transmises au maire par l'intermédiaire du système de gestion du répertoire électoral unique
- Déposées en personne par les intéressés en mairie, ou présentées par

un tiers dûment mandaté (muni d'une procuration sur papier libre indiquant les nom et prénoms du ou des mandants et du mandataire)

- Ou adressées par courrier en mairie.
- Contact : 04 74 86 23 61.

Jeunes de 16 ans

Les jeunes de 16 ans sont tenus de se faire recenser en mairie entre leur date d'anniversaire et la fin du trimestre suivant, munis des pièces suivantes : livret de famille, justificatif de domicile récent, cartes d'identité du jeune et des parents (carte de séjour si ces derniers sont nés à l'étranger et titre de naturalisation s'il y a lieu), passeport ou carte d'identité étrangère du jeune s'il possède la double nationalité.

5 et 6 décembre

1^{er} marché des créateurs

La Ville organise son 1^{er} marché des Créateurs locaux le week-end des 5 et 6 décembre prochain. Cet événement qui se déroulera de 10h à 18h, à la salle Louis Aragon, rassemblera une douzaine d'artistes et d'artisans du territoire "Entre Bièvre et Rhône".

Peinture, dessin, collage, aquarelle, bijoux, sculpture, maroquinerie, reliure, poteries... toute la diversité de notre artisanat et du travail artistique local sera mise en valeur durant ces deux journées.

Certaines associations samauritaines proposeront en plus d'une buvette, la vente de moules-frites le samedi et d'huîtres le dimanche, sur le temps du midi.

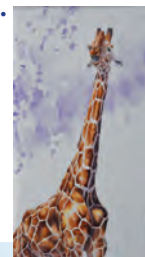
Le Sou des écoles s'associera à l'événement pour proposer une vente de sapins et de lumignons comme chaque année.

Cet événement se tiendra selon les conditions sanitaires en vigueur. Tout sera mis en œuvre pour accueillir les exposants et le public dans les meilleures conditions possibles.

Entrée libre et gratuite.



Margaery & Ser No



Sylvie Genty



Atelier Nioelle



Pixie de la reliure

Petite enfance Une rentrée sans souci

Le service Petite Enfance a rouvert ses portes le 24 août. La rentrée s'est très bien passée, avec une nouvelle organisation d'accueil des enfants, dans le respect des mesures sanitaires. Les familles se sont bien adaptées. L'équipe a pu maintenir l'accueil des enfants au sein de la structure grâce aux efforts et au respect de chacun. Nous en profitons pour vous remercier de l'adaptabilité dont vous faites preuve, pour le bien-être de tous.

Août et septembre ont été la période de mise en place des activités extérieures et des adaptations des "nouveaux". Mais, à quoi sert l'adaptation ?

- **Mieux connaître l'enfant au sein de sa famille.** Une feuille des habitudes de vie est remplie. Elle permet aux professionnelles de connaître le rythme de l'enfant à la maison et d'expliquer les petits changements que le monde collectif va engendrer sur le rythme de l'enfant
- **Lui permettre de s'habituer au nouveau rythme qu'implique la vie en collectivité.** L'enfant vient de 1h à 6h de manière progressive. Cette semaine permet à l'enfant de s'adapter à chaque temps fort petit à petit
- **Expliquer le projet pédagogique travaillé en équipe complète.** C'est une



ligne de conduite de travail, d'actions éducatives, d'organisation. Il est validé lors de l'inscription définitive de l'enfant par les parents, ce qui les implique dans l'accueil au sein de la collectivité

- **Répondre aux questions des parents** (fonctionnement, accompagnement à la parentalité...). Auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants et puéricultrice sont formées pour apporter les réponses.

Le Relais assistantes maternelles a lui aussi repris ses activités et proposé des portes ouvertes en septembre (lire page 13).

- ☉ **Ouverture du secrétariat :** lundi et vendredi 8h30-12h/14h-17h30, mardi et jeudi 8h30-12h/14h-18h, mercredi 9h-12h/14h-17h30

Contact : 04 74 29 72 55

RAM : relais-sme@wanadoo.fr

Vae Victis

Le harcèlement en question

Dans le cadre du REAAP (réseau d'écoute, d'aide et d'accompagnement à la parentalité) soutenu par la CAF de l'Isère, la commune a accueilli "Vae victis-La raison du plus fort", les 22 et 23 septembre dernier. Cette action est portée par le LAEP (lieu d'accueil enfants/parents).

Présentée à la salle L. Aragon aux enfants de CM1/CM2 de la ville, aux élèves de 5^e du collège F. Mistral et au grand public, la pièce retrace l'histoire de quatre jeunes gens. Le harceleur, la victime et les témoins qui trop souvent gardent le silence, étaient joués par les comédiens de la compagnie Déclic.

Les représentations étaient suivies d'un débat, permettant d'expliquer ce qu'est le harcèlement et le cyber-harcèlement, de sensibiliser aux actions possibles pour sortir de ce cercle infernal et briser le silence.



PERMANENCES

La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (EBER), située rue du 19 mars 1962, propose des permanences :

- **Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)**, le 1^{er} mercredi du mois, de 9h à 12h. Sur rendez-vous : contacts@adil-isere.com

- **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) :**

13 et 27 novembre, 4 et 18 décembre, pour vos projets d'habitation ou de réhabilitation (sur rendez-vous au 04 74 29 31 10)

- **Amélioration de l'habitat**, les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 14h à 16h.

Contacts : c.fauve@solih.fr

04 76 47 82 45

Ces permanences se tiennent selon les consignes sanitaires en vigueur : prendre rendez-vous au préalable, se présenter à l'heure prévue, venir seul si possible, et porter un masque.

☉ CNPE ST-ALBAN ST-MAURICE PARCOURS "ENVIRONNEMENT"

Chaque année, plus de 5 000 visiteurs découvrent les coulisses de la production d'électricité. La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice lance un parcours 100% environnement à la découverte des ombrières photovoltaïques et d'un patrimoine naturel exceptionnel, en termes de biodiversité (zone humide de Malessard).

Muni(e) de vos bottes, venez observer la faune et la flore aux abords du site et comprendre les actions de préservation de l'environnement réalisées par la centrale.

- ☉ **Réservations :** centrale-stalban-st-maurice@edf.fr/04 74 41 33 66 (n'hésitez pas à laisser un message).

☉ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

DÉCLARER SES RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, à effectuer jusqu'au 31 décembre. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et la mobilisation d'aides européennes.

- ☉ **Procédure simplifiée de déclaration :** mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Mardi 1^{er} septembre

702 enfants dans nos écoles

Pour les plus jeunes, comme pour leurs parents et le corps enseignant, la rentrée 2020/2021 est très particulière. Il a fallu appliquer un protocole sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 et reprendre le chemin de l'école après presque six mois d'absence. Les services municipaux ont continué à s'adapter, afin d'accueillir les écoliers en toute sécurité et reprendre les activités. "SME Actualités" a suivi cette rentrée dans les établissements...

Effectifs en légère hausse

La population de Saint-Maurice-l'Exil augmente d'année en année, ce qui se ressent sur les effectifs scolaires. L'école maternelle Prairial reste sur des effectifs élevés, avec 98 enfants cette année, répartis au sein de quatre classes. Après les démarches effectuées par le Maire et la directrice de cette école auprès de l'IEN (inspection de l'éducation nationale), ces derniers ont eu le plaisir d'apprendre l'ouverture d'une 4^e classe à la rentrée de septembre. Les deux autres écoles maternelles de Givray et Port-Vieux accueillent respectivement 68 et 103 enfants.

Les trois écoles élémentaires regroupent : 130 élèves à Messidor, 137 à Givray et 166 à Port-Vieux, soit un total de 702 écoliers, répartis dans onze classes maternelles et dix-neuf élémentaires.

Cette rentrée s'est préparée dès le mois de mai, compte tenu du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19. Elus, enseignants et services municipaux se sont régulièrement entretenus pour assurer une rentrée sereine et finaliser le fonctionnement des établissements. Pour la sécurité de tous, la Municipalité a dès les 1^{ers} jours de septembre, imposé le port du masque aux abords des écoles pour toute personne de plus de 11 ans.

Equiperment en TBI

Le programme d'installation des tableaux blancs interactifs (TBI) s'est poursuivi cet été, par la Ville. Quatre TBI sont venus compléter l'équipement informatique des écoles élémentaires :

- 2 à Port-Vieux pour les classes de CP et CE2/CM1
- 1 à Messidor pour la classe de CM1/CM2
- 1 à Givray pour la classe de CM1/CM2.

L'ensemble des classes des écoles élémentaires et toutes les grandes sections de maternelle sont désormais pourvues en TBI.

Cet outil très apprécié des enseignants comme des élèves, permet de rendre les cours interactifs, de passer des images et des vidéos. Il suscite la curiosité des enfants et rend les enseignements plus stimulants.

Le TBI les sensibilise à l'utilisation des nouvelles technologies, essentielles aujourd'hui : les élèves se familiarisent à l'environnement informatique, à l'utilisation d'un traitement de texte, à la recherche sur Internet pour les plus grands, etc. Enfin, ce dispositif facilite le travail collectif. L'enseignant peut proposer un certain nombre de travaux en commun, comme la rédaction collective d'un texte.



La rentrée s'est bien passée dans les écoles de la commune.

Les projets dans les écoles

L'heure musicale, initiée par la Ville en lien avec le conservatoire Entre Bièvre et Rhône, et les projets culturels emmenés par Travail et Culture, se poursuivent. L'école élémentaire de Port-Vieux participe aux "Classes qui dansent". Celle de Messidor accueille des œuvres photographiques en art contemporain, dans le cadre de "POOP" (partage d'œuvres, œuvres en partage). L'établissement participe également aux "Classes qui jouent" en lien avec le spectacle "Quichotte & Cie" (lire page 11). L'école élémentaire de Givray prévoit une classe de mer en avril 2021.

L'école maternelle de Givray élabore deux projets : le premier sur le thème des animaux de la ferme qui permettra de travailler sur la musique, le langage, les arts plastiques et l'élevage (avec une sortie à la ferme en fin d'année) et le second "Petit cinéma de classe" avec l'élaboration d'un scénario, la fabrication de personnages, les prises de vue et le montage.

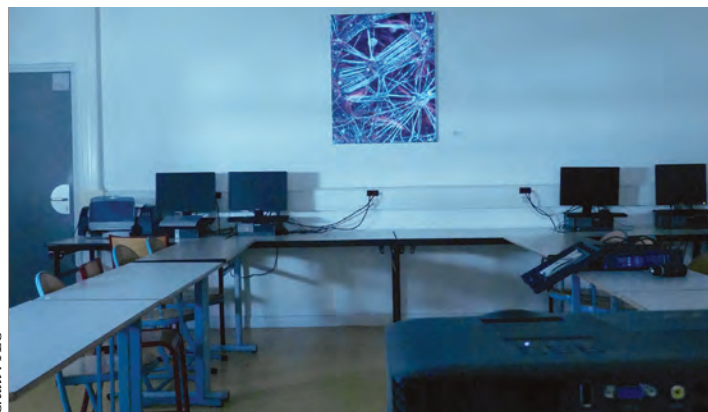
A l'école maternelle de Port-Vieux, les élèves de grande section ont nettoyé la nature le 25 septembre dernier. L'établissement a participé à la semaine du goût (avec un petit déjeuner et un goûter de fruits bio). L'école termine son projet danse avec TEC, initié l'an dernier, sur le thème des quatre saisons. Enfin, la ferme Tiligolo reviendra au printemps pour un projet sur les animaux (financé par le Sou des écoles).

La concrétisation de toutes ces initiatives est soumise à l'évolution de la situation sanitaire en Isère.

Collège Frédéric Mistral

"La pédagogie au service des élèves"

Le collège Frédéric Mistral accueille une équipe de direction en partie renouvelée. La rédaction du "SME actualités" est allée à la rencontre du nouveau principal Yann Nazon et de son adjoint Xavier Barale.



Crédit : TEC

Amener la culture dans les établissements : c'est tout l'objet de la démarche de Travail et Culture qui prête quelques œuvres en art contemporain au collège, durant cette année scolaire.

SME actualités : Quel est votre parcours ?

Yann Nazon : J'ai commencé ma carrière en tant qu'enseignant en lycée professionnel, puis je suis devenu proviseur adjoint au lycée Ella Fitzgerald à St-Romain-en-Gal en 2011, principal d'un collège en Ardèche en 2014 et de retour en Isère depuis septembre.

Xavier Barale : J'ai été enseignant spécialisé au collège Ponsard de Vienne durant quinze ans. Je découvre la fonction de principal adjoint. Ce n'est pas la même dimension : en tant que personnel de direction, nous devons avoir une vision globale des choses et c'est riche d'enseignements. Je suis sportif et je trouve que dans les deux cas, il faut avoir beaucoup d'endurance et de résistance, tout en gardant le tête froide.

SME actualités : Comment s'est passée cette rentrée ?

Yann Nazon et Xavier Barale : Environ 730 élèves ont fait leur rentrée (SEGPA et ULIS inclus, lire ci-dessous). Nous appliquons le protocole sanitaire du second degré qui impose désormais de li-

miter la fermeture des classes. Cela se passe bien, les élèves comme les familles respectent les consignes. Nous continuons d'accueillir une classe externalisée de l'Institut Médico-Educatif "Les Magnolias" (IME), situé à proximité, composée de 17 élèves. L'objectif est de les intégrer le plus possible à la vie de l'établissement.

SME actualités : Quels sont les voyages/sorties susceptibles d'être maintenus dans ce contexte sanitaire ?

Yann Nazon et Xavier Barale : Nous sommes contraints de suspendre les voyages scolaires. Les sorties sont maintenues : à titre d'exemple, les classes de 3^e se rendront au mémorial d'Izieux.

SME actualités : Quelles sont les nouveautés ?

Yann Nazon et Xavier Barale : Les évaluations en mathématiques et français ont été avancées à ce début d'année pour les élèves de 6^e. A cela s'est ajouté et c'est nouveau, un test de fluence (lecture à voix haute). Les résultats de ces évaluations nous permettront de mieux personnaliser les apprentissages. Pour poursuivre le travail sur l'oral, deux nouveautés sont instaurées : un travail sur l'éloquence en 3^e et un premier oral en 4^e.

SME actualités : Pouvez-vous nous dire un mot des actions qui se poursuivent ?

Yann Nazon et Xavier Barale : La démarche "Entreprendre pour apprendre" qui consiste à créer une petite entreprise, se met en place. Les classes Handball et Football se poursuivent avec près de 50 élèves de 6^e et 5^e, en lien avec la Mairie et les clubs locaux concernés.

Dans tous les cas, nous mettons l'accent sur les apprentissages et la construction du parcours de chaque élève : il/elle doit avoir le choix de son orientation. Cela s'inscrit dans le "Parcours avenir" et dans le temps, en y associant les familles. La pédagogie doit être au service des élèves et de leur ambition.

☺ Site : www.clg-mistral-sme.fr

► Zoom sur...

Les taux de réussite au brevet 2019-2020 :

- 81% au brevet général
- 60% en série professionnelle
- 84% au Certificat de Formation Générale

La SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) est un dispositif de 7 divisions (une classe de 6^e et deux classes par niveau de 5^e, 4^e et 3^e) accueillant des élèves présentant des difficultés scolaires. Ils bénéficient d'un effectif de classe réduit (16 élèves) et d'un enseignement adapté, dispensé par des professeurs des écoles spécialisés. Chaque fois

que cela est possible, ces élèves de 6^e sont inclus dans les classes de 6^e générales (sciences, EPS). Les élèves de 4^e et 3^e bénéficient d'une découverte de différents champs professionnels, au sein d'ateliers (Habitat et Hygiène Alimentation Services) et lors de stages en entreprises.

L'ULIS (Unité Localisée Pour l'Inclusion Scolaire) permet de bénéficier d'un travail scolaire totalement individualisé, l'objectif étant d'accompagner chaque élève dans son projet personnalisé de scolarisation.

Commerces et entreprises

Les nouveautés de la rentrée

Ces derniers mois, un certain nombre d'installations ou de déménagements d'entreprises et de commerces ont eu lieu sur Saint-Maurice-l'Exil, témoins du dynamisme économique, malgré un contexte difficile. Cette rubrique est là pour vous faire connaître notre tissu économique et profiter de la variété des prestataires locaux...

Pôle santé des Varilles

Installée rue Jean Perrin, la pharmacie des Craies est devenue la pharmacie des Varilles. Les professionnels de santé et praticiens situés dans le même bâtiment, se joignent à elle pour prendre le nom de "pôle santé des Varilles". Pourquoi ce choix ? Car c'est le nom du parc boisé situé à proximité, dont l'origine signifierait "l'occupant d'une petite vallée".

Julien Abad, ostéopathe, ainsi que la SCP "Infirmières de Saint-Maurice" y sont installés depuis la création du projet, il y a sept ans. Les ont rejoints cette année : Amandine Pierret, sage-femme, Zoé Le Fur, réflexologue, Celine Ferreira, sophrologue, Séverine Gillet, naturopathe, Aude Di Bin, praticienne en décodage biologique et énergéticienne.

Le pôle santé des Varilles dispose également d'une salle polyvalente dans laquelle sont proposées différentes activités liées au bien-être (yoga, sophrologie en groupe, méditation...) et à destination des jeunes parents (préparation à l'accouchement, yoga prénatal, pilates et stretching adaptés au pré et post-accouchement, fitness avec bébé...).

La structure peut encore accueillir de nouveaux praticiens pour des soins individuels ou des activités de groupe.

► Et aussi...

- **Loïc Marlot s'est lancé dans la restauration rapide avec "L'Instant Truck", déjà présent à Salaise-Sur-Sanne. Vous pouvez désormais le retrouver à Saint-Maurice-l'Exil le lundi soir à proximité du groupe scolaire Port-Vieux et le jeudi soir du côté des écoles de Givray. Au menu : des burger's et hot dog's variés, des jus de fruit et bières artisanales.**
- **Le tabac-presse-loto de la rue Jacques Brel a déménagé sur l'espace Marcel Noyer, dans des locaux plus spacieux. Ce déménagement permet de conserver les services habituels et de développer de nouvelles prestations : vente de timbres postaux, installation d'un photomaton et création d'un espace snacking-épicerie.**

Salon "Elégance coiffure"

Cécile Tavares et Corinne Albanese sont heureuses de vous accueillir dans le salon "Elégance Coiffure" qui a rouvert en septembre dernier. Une toute nouvelle décoration vous attend au 2, avenue des Ecoles, dans le quartier de Givray.



Crédit : Elégance Coiffure

Horaires d'ouverture :

- **Mardi, mercredi et jeudi** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- **Vendredi** de 8h à 19h
- **Samedi** de 8h à 16h.

Contact : 04 26 05 23 78.

Prise de rendez vous sur : www.planity.com

Suivez Elégance Coiffure sur Facebook !

Manoir du Colombier



Crédit : Sabine Serard

Après une rénovation complète en 2019, le manoir du Colombier accueille désormais une chambre d'hôtes et quatre suites de charme, des espaces pour séminaires et réceptions.

Réservé à une clientèle adulte, ce manoir de caractère dispose d'une belle vue sur le Pilat. Il se

situe dans un parc boisé de deux hectares et dispose d'une piscine, de balcons terrasses, d'un salon, d'une salle de petit déjeuner et d'une boutique de produits locaux.

C'est en 2018 que Pascal Boulon et Philippe Dieterich tombent sous le charme de cette résidence datant de la fin du 19^e siècle. Ils décident d'en faire un lieu dédié au repos, à la détente, à la fête et aux événements d'entreprise.

Adresse : 1, rue Louise Michel, montée du Colombier

Contacts : 06 22 66 58 77 / contact@manoir-du-colombier.fr

Site Internet : www.manoir-du-colombier.fr

Clonas-sur-Varèze/Saint-Maurice

Salle festive

Elaborés dans le cadre d'une Entente entre les Villes de Saint-Maurice-l'Exil et de Clonas-sur-Varèze, les travaux de la salle festive avancent à grands pas sur la commune de Clonas-sur-Varèze, à proximité du stade.

Après la première phase de gros œuvre, ces dernières semaines ont vu la pose de la charpente, de la toiture et des menuiseries. Les maçonneries sont terminées également. Les prochaines étapes seront la pose de cloisons sèches, l'installation de l'électricité et le coulage des sols en béton quartzé.

Pour rappel, ce futur équipement disposera de deux espaces : une salle de 100 places et une autre de 350 places. Il sera prioritairement accessible aux habitants de ces deux communes qui géreront la salle festive dans le cadre d'une convention.



Ecole et voirie

Les chantiers de l'été

Deux classes de l'école élémentaire Port-Vieux ont connu des travaux de réfection de peinture, courant juillet. Ceux-ci ont été effectués par des jeunes en réinsertion, venant de l'association Prévenir. La Ville a également fait procéder à la pose de bandes aimantées dans toutes les salles et les couloirs.

Les services techniques emploient chaque année des saisonniers, jeunes Samauritains de plus de 18 ans. Cet été, neuf saisonniers ont ainsi travaillé aux



services techniques, dont quatre jeunes femmes. Répartis sur juillet-août, ils sont venus renforcer l'équipe de la voirie et des espaces verts autour de missions relevant de l'entretien, du nettoyage et du débroussaillage. Ces jeunes sont systématiquement encadrés par un agent des services techniques.

Une bonne expérience professionnelle pour ces étudiants, rééditée chaque année !



CIRCULATION RÉGLEMENTÉE

HAUT DÉBIT

La circulation pourra être temporairement réglementée sur l'ensemble des voies de la commune, en raison du déploiement du réseau numérique à très haut débit (projet Isère THD), et ce jusqu'en février 2021 : défense de stationner au droit du chantier, limitation de la vitesse à 30 km/h, interdiction de dépassement dans les deux sens de circulation.

ENVIRONNEMENT

ECO-PÂTURAGE

La commune a reconduit l'éco-pâturage depuis cet été, avec la venue d'une dizaine de chèvres de races rustiques. Elles ont d'abord débroussaillé le terrain de l'ancienne carrière rue Sergent Geoffray, avant d'être déplacées au parc des Varilles. Un bon moyen écologique d'entretenir nos espaces verts !



FAUCHAGE RAISONNÉ

Les services techniques ont procédé au fauchage raisonné des bords de route et de la voirie, comme chaque année, en septembre.

DÉMÉNAGEMENT NOUVEAU LOCAL POTERIE

L'atelier municipal de poterie a déménagé depuis la rentrée de septembre au centre socio-culturel (31 rue de la Commune 1871), dans l'attente d'un local définitif.

STADE DES CRAIES REEMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES

Deux chaudières ont été remplacées au stade des Craies, par des chaudières à gaz à condensation, plus économes en énergie. Une étude de remplacement des chaudières par un système de pompe à chaleur sera prochainement lancée sur différents sites.

SPORT AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN

Courant septembre, le terrain situé à proximité du stade Robert Margarit a été aménagé en terrain de foot à 7. Il servira pour les vétérans et l'école de foot de l'ALSM.



1^{ère} édition

Bientôt une braderie jeux et jouets :

Ouverte depuis 2008, la ludothèque municipale organise sa toute première braderie de jeux d'occasion, le mercredi 25 novembre, à la salle Louis Aragon.

La ludothèque municipale de Saint-Maurice-l'Exil proposera à la vente près de 240 jeux de société et jouets, le mercredi 25 novembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h, à la salle Louis Aragon (31, rue de la Commune 1871). C'est une première pour la structure qui dispose d'un fond de plus de 3 450 jeux.

Les tarifs varieront de 2 à 30 euros, selon leur taille. Ils sont complets et destinés à tous les âges, à partir de 3 ans. La Mairie mettra sur son site Internet quelques jours avant l'événement, la liste, à titre informatif, pour les personnes intéressées (lire ci-dessous).

Cette action a pour objectif de libérer de la place pour de nouvelles acquisitions. Ouverte à tous, cette vente permettra aux familles de se procurer des jeux de société et des jouets à des prix très abordables.

☺ Liste des jeux sur : www.ville-st-maurice-exil.fr

Jeux et jouets d'occasion
vendus entre 2 et 30 €



Restaurant municipal

Une restauration durable et responsable

Promulguée le 1^{er} novembre 2018, la loi Egalim concerne directement la restauration municipale. A Saint-Maurice-l'Exil, l'équipe de la cuisine centrale s'applique déjà dans la mise en place des principales mesures qui entreront en vigueur en 2022. Explications...

La cuisine centrale de Saint-Maurice-l'Exil change sa grille de menus pour préparer l'horizon 2022 et la mise en application de la loi Egalim*. Celle-ci imposera aux services de restauration scolaire de respecter un approvisionnement composé d'au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.

Pour pouvoir identifier les produits de qualité, la loi a retenu un certain nombre de labels. Certains sont connus (comme le label rouge, l'appellation d'origine contrôlée ou A.O.C., etc.), d'autres moins comme la mention STG (spécialité traditionnelle garantie) qui concerne la moule de Bouchot par exemple. Les objectifs du Gouvernement sont de trois ordres :

- **Promouvoir** des aliments sains,
- **Préserver** des savoir-faire ancestraux,
- **Favoriser** les entreprises de proximité ou celles ayant entrepris une démarche respectueuse de l'environnement.

Le service de restauration municipale a toujours privilégié les produits frais et locaux. Il cherche désormais des réseaux de produits



labellisés ou bio de proximité, en limitant l'incidence budgétaire inhérente au projet.

Un menu végétarien est servi une fois par semaine, conformément à la loi Egalim, ainsi qu'un menu "poisson".

☺ La grille de menus, disponible sur le www.ville-st-maurice-exil.fr, permet de visualiser les labels et menus végétariens.

*Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

Travail et Culture

Sortir ◯ Ecouter ◯ Voir



La saison culturelle s'est ouverte dans le respect du protocole sanitaire en vigueur (port du masque, respect des gestes barrières et réduction des jauges). Au programme : de la danse, du théâtre, de la musique, pour petits et grands...

Pièce à vivre

Compagnie Sylvie Guillermin
Danse contemporaine
Vendredi 13 novembre, à 20h30
Chapelle de Givray/Saint-Maurice-l'Exil
Dès 8 ans/1h
Tarifs C



Credit : DR

Escabelle

Compagnie Pas de Loup/Théâtre d'objets graphiques
Mercredi 18 novembre, à 9h15, 10h30 et 15h
Salle L. Aragon/Saint-Maurice-l'Exil
Dès 3 ans/40 min/Création
Tarifs Jeune public

Jeune public

Ça grogne chez les vieilles trognes

Compagnie Malgraine/Marionnettes
Vendredi 27 et samedi 28 novembre, à 20h30
Salle des fêtes/Cour-et-Buis
Dès 14 ans/1h/Création
Tarifs C

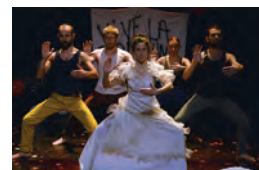
Quichotte & Cie

Compagnie Le Ver à Soie/Danse et musique
Mercredi 2 décembre, à 14h30
Salle B. Dufeu/Péage-de-Roussillon
Dès 5 ans/50 min/Création
Tarifs Jeune public

Jeune public

Le Bal des disparu-e-s

Compagnie La Grenade/Théâtre
Vendredi 11 décembre, à 20h30
Salle L. Aragon/Saint-Maurice-l'Exil
Dès 10 ans/1h30/Création
Tarifs C



Credit : A. Cosset

Tria Fata

Compagnie La Pendue/Marionnettes et musique éclectique
Vendredi 15 janvier 2021, à 20h30
Foyer L. Bouvier/Salaise-sur-Sanne
Dès 11 ans/50 min
Tarifs C

Dans mon beau jardin... Il y a un arbre

Spirito/Chœur de chambre
Mercredi 20 janvier, à 10h30, 15h et 17h30
Foyer L. Bouvier/Salaise-sur-Sanne
Dès 2 ans/40 min
Tarifs Jeune public

Jeune public

Demi-portion

R.CAN/Rap
Vendredi 29 janvier, à 20h30
Foyer L. Bouvier/Salaise-sur-Sanne
Par la commission culturelle de Salaise-sur-Sanne
Tarifs C



Credit : Fijbow-6767

► Réservation

Sur place : 42, rue J. Guesde à Saint-Maurice-l'Exil
Par tél. : 04 74 29 45 26
Site : www.travailetculture.com

Retour sur...

Début de saison

Cette année, la saison culturelle a été présentée le 22 septembre, au Prieuré de Salaise-sur-Sanne. La soirée a démarré dans la maison du Prieur, par la visite de l'exposition "Partages d'œuvres, œuvres en partage", réalisée avec le concours des artistes plasticiens de la saison passée.

Au sein du Prieuré, ce fut l'occasion de découvrir les spectacles gratuits proposés par TEC qui ont jalonné le mois d'octobre, mais

également toute la saison à venir. Les compagnies ont présenté leur travail et pour certaines, proposé un extrait de leur spectacle, sans oublier quelques moments musicaux, tout cela dans un lieu habillé de rose (aux couleurs de la plaquette) !



Credit : TEC

Focus

Samedi 5 septembre

Les associations au rendez-vous

Le forum des associations a pu être maintenu le samedi 5 septembre dernier, à la salle omnisports, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. La très grande majorité des associations samauritaines étaient présentes et le public s'est déplacé en nombre, 425 familles, soit 904 visiteurs.

Une belle journée ponctuée par quelques intermèdes culturels !



Pour la première année, le service enfance-jeunesse a tenu un stand d'information, à proximité de celui du service municipal des sports. L'occasion pour les services de présenter leurs missions et pour le service des sports, de prendre les inscriptions à ses activités.



Certaines associations avaient maintenu leurs animations et ateliers, notamment les clubs sportifs. Une bonne manière d'essayer une discipline avant de se décider !



Le public a pu redécouvrir le bilboquet grâce à la présence de la compagnie Ezec Le Floc'h, à travers un spectacle mêlant danse et humour.



Le forum s'est terminé en musique avec la présence d'un groupe de jazz, en extérieur, lors de l'apéritif.



Le groupe "Kiss Clown" a enchanté petits et grands avec ses saynètes humoristiques, tout au long de la journée...



SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

L'été à l'accueil de loisirs

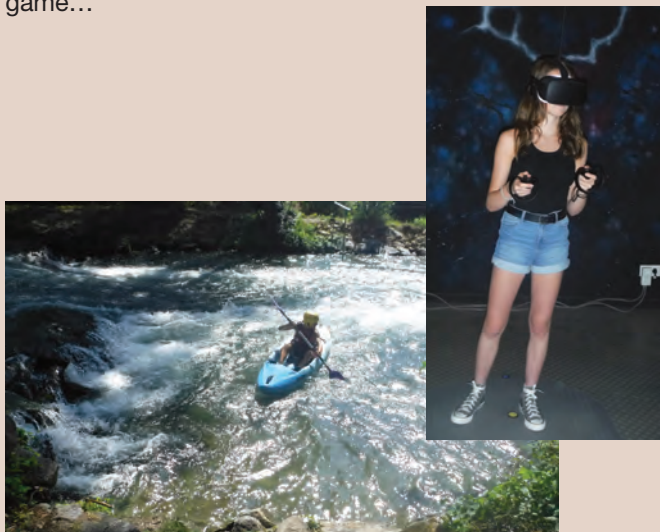


Si mi-juin, on s'interrogeait sur les modalités d'ouverture des accueils de loisirs, le bilan de l'été au service enfance-jeunesse (SEJ) se révèle positif. Le fonctionnement a été modifié, comme l'annulation des mini-camps et sorties en journée avec pique-nique qui ne permettaient pas de garantir les gestes barrières. Néanmoins, en collaboration avec le restaurant municipal et en adaptant les horaires des repas, certaines sorties ont pu se dérouler le matin pour tous les enfants, comme la piscine.

L'accueil en demi-journée "après-midi" n'étant pas réalisable au vu des contraintes sanitaires, a été modifié en accueil du matin. Le SEJ a constaté des effectifs supérieurs aux accueils de l'après-midi habituels et un retour satisfaisant des familles. Les enfants s'intégraient d'emblée à ceux de la journée, l'inverse nécessitant un temps d'adaptation au groupe déjà constitué depuis le matin. Les enfants ont fait part de leur plaisir d'être ensemble dès le début de la journée et apprécié ces moments de partage.

Malgré ces conditions particulières, les enfants ont pleinement profité d'activités et de sorties variées et de qualité, adaptées aux différentes tranches d'âge : accrobranche, aquarium des tropiques, labyrinthe à Hauterives, détectives nature dans le Pilat et courts-métrages à la médiathèque ECuME.

Tout en respectant les gestes barrières et le port du masque, les 12-17 ans sont beaucoup sortis : Wam-Park, accrobranche, canoë, paddle, réalité virtuelle, escape-game...



CINÉMAS DE PLEIN AIR

Une séance en août

La Municipalité avait décidé de maintenir une séance de cinéma de plein air, le 24 août dernier, à l'école Messidor. Le film "Hors Normes" était proposé : l'histoire de deux hommes qui au sein de leurs associations respectives, forment des jeunes issus des quartiers difficiles, pour encadrer des personnes en situation de handicap.



La séance a rassemblé moins de monde que d'habitude, au vu de la situation sanitaire, une soixantaine environ.

RAM

Trois jours de portes ouvertes



Le relais assistants maternels (RAM) a proposé trois jours de portes ouvertes, au sein de ses nouveaux locaux, situés sur l'espace Marcel Noyer, du 11 au 15 septembre. Au total, une cinquantaine de personnes se sont déplacées : jeunes parents en recherche d'un mode de garde, assistantes maternelles et professionnelles de la petite enfance.

Ces temps d'échange ont permis à la responsable, Dominique Audoual, de présenter la structure et ses activités, d'informer les familles intéressées sur l'accueil de l'enfant chez une assistante maternelle, de rencontrer les assistantes maternelles, dont certaines sont nouvelles, et de faire connaître le RAM dans un lieu entièrement rénové par la Mairie durant le printemps et l'été.

Pour rappel, le RAM propose des temps collectifs les mardis matins (hors vacances scolaires) et des moments festifs, par exemple à l'occasion du carnaval et de Noël.



De 1792 à nos jours...

Les maires à travers le temps

Des recherches historiques sur la commune ont permis de dresser la liste des maires, adjoints et conseillers depuis 1792. La chronologie des maires est désormais affichée en salle du Conseil municipal/salle des mariages et en ligne sur le site de la ville. "SME actualités" vous propose de découvrir cette histoire.

Vingt-quatre maires différents se sont succédés à la tête de la commune depuis la Révolution française. La grande loi municipale du 14 décembre 1789 uniformise la situation : les bourgs, villes, villages et paroisses deviennent des communes dirigées par une municipalité élue, dont le chef portera le nom de maire. Les électeurs sont âgés d'au moins 25 ans, ne peuvent être domestiques et paient une contribution correspondant au minimum à un salaire de trois journées de travail.

A partir de novembre 1792, le suffrage universel est institué et les séances du conseil municipal sont publiques. Mais en août 1795, le huis clos redevient la règle et les 44 000 communes sont regroupées en 10 000 entités cantonales. A leur tête siège un président élu par les hommes du canton. Il est doublé par un commissaire du Directoire, nommé par le gouvernement.

L'appellation de maire revient en 1800 à la faveur de la 2^e grande loi municipale du 17 février. Dans les communes de moins de 5 000 habitants, les maires sont choisis par le Préfet, parmi les conseillers municipaux élus par un système de présélection sur des listes de notabilité.

Jean-François Touray, 1^{er} maire

Jean-François Touray devient à 20 ans le 1^{er} maire de Saint-Maurice-l'Exil, de 1792 à 1808. Un adjoint le seconde dans ses missions. Lors du mandat suivant, celui de François Gouat de Granpré (1808-1823), on dénombre un adjoint et dix conseillers à partir de 1821.

Le 19^e siècle sera marqué tantôt par la nomination des maires par le Préfet, tantôt par des élections municipales. La loi du 29 juin 1820 permet notamment aux électeurs les plus imposés de voter deux fois. La loi municipale du 21 mars 1831 impose de nommer le maire parmi les conseillers municipaux élus. La durée du mandat varie elle aussi à travers le temps, pour



Albert Capiot, Maire de 1947 à 1963.



André Léchet, de 1963 à 1971.



Marcel Noyer, de 1971 à 1987.



Francis Charvet, de 1987 à 2014.

s'établir à six ans depuis 1929. La loi municipale du 5 avril 1884 confirme l'élection du maire par les conseillers municipaux élus au suffrage universel (seuls les hommes ont le droit de vote).

Au 19^e siècle toujours, les maires sont des nobles et/ou de grands propriétaires fonciers (une indemnité n'est accordée qu'en 1942). La fonction se démocratisera à partir de 1880, avec l'arrivée à la tête des villes de républicains, socialistes, industriels, négociants, fonctionnaires, et dans les villages d'agriculteurs.

Il arrive que les maires proviennent de la même famille. A Saint-Maurice-l'Exil, plusieurs sont issus de la famille Raffard. C'est le cas de Laurent de 1852 à 1876, de Paul de 1876 à 1878, puis de 1881 à 1887, et d'Henri de 1900 à 1901, puis de 1904 à 1917. Il en est de même des Touray, avec Jean-François, le 1^{er} maire, puis Paul Touray père de 1896 à 1900, et Paul Touray fils de 1919 à 1929. On retrouve la famille Marchand, avec Antonin et Adolphe dans les années 1930 et 1940.

Episodes des guerres

Les périodes des guerres mondiales sont particulières. Entre 1914 et 1918, la plupart des élus sont mobilisés. Les conseils municipaux se tiennent tout de même sous

la présidence d'adjoints. Durant la seconde guerre mondiale, une délégation spéciale est nommée en décembre 1941, en remplacement du conseil municipal dissous par le sous-préfet. En septembre 1944, Antonin Marchand, maire de 1935 à 1941, est rétabli dans ses fonctions.

En avril 1944, les femmes accèdent au suffrage universel et aux fonctions municipales. La première à siéger à Saint-Maurice-l'Exil est Valentine Giraud, élue conseillère en novembre 1944.

Les maires restent sous la tutelle préfectorale jusqu'en 1982, date de l'acte I de la décentralisation qui leur confie de nouvelles responsabilités. Francis Charvet est l'édile resté le plus longtemps en place, d'abord maire par intérim d'avril 1987 à mars 1989 (suite au décès de Marcel Noyer), puis maire jusqu'en mars 2014. Lui a succédé Philippe Genty, l'actuel maire.

Retrouvez la chronologie sur : www.ville-st-maurice-exil.fr (rubrique "Découvrir", puis "Saint-Maurice en quelques mots").

► Lieux des réunions

Les conseils municipaux se sont d'abord tenus dans différents lieux tels la résidence du maire, un café ou le local de l'église. Ici, le conseil municipal se retrouvait dans une maison du Vieux-Village qui devint la Poste. En 1898, la mairie est transférée à l'école des garçons. Cela fait déjà de nombreuses années que les élus débattent de la construction d'une mairie au centre de la commune. Ce sera chose faite en 1905. Depuis, les conseils municipaux y tiennent séance. Durant les travaux de la mairie en 2018-2019, le conseil a siégé à la salle N. Mandela. Depuis octobre 2019, les élus se retrouvent à nouveau dans le bâtiment historique réhabilité.

Handball

Effectifs en progression

Pour cette nouvelle saison et avec les contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, la saison a eu du mal à redémarrer. Mais le HBSM a retrouvé son rythme, avec l'arrivée de nouveaux adhérents, dont une grande partie est venue rencontrer le club lors du forum des associations (lire page 12).

Cette année est un vrai point d'interrogation : comment les championnats vont-ils se dérouler, iront-ils à leur terme, la pandémie va-t-elle nous toucher, quelles mesures préventives devons-nous prendre ? Pour faire face à ces incertitudes, le bureau se réunit plus souvent de façon à suivre les directives fédérales, ainsi que celles des administrations.

Pour la nouvelle saison, le nombre de licenciés devrait se stabiliser, avec certaines catégories dont le succès a obligé le club à doubler le nombre d'encadrants.

Les équipes jeunes devraient encore porter haut les couleurs samaritaines, avec 4 équipes évoluant au plus haut niveau régional.

Pour les équipes seniors, le retour de plusieurs jeunes évoluant dans des grands clubs lyonnais devrait permettre d'assurer un bon maintien pour les 2 équipes fanions.

La nouvelle section "Handfit" (fitness à base de hand), lancée en fin de saison dernière, rencontre un véritable succès avec une ving-



Équipes des 18 ans garçons et 18 ans filles, la relève du club.

taine de participants et 2 encadrantes particulièrement motivées, possédant leur diplôme national. Il reste des places.

Le HBSM espère que les protocoles obligatoires au niveau sanitaire (limitation des buvettes et annulation probable de certaines manifestations), ne viennent pas trop grever son budget.

L'objectif du club reste le même : aller le plus haut possible grâce à la formation en gardant un esprit de famille, pour ne pas dire de "clocher", et surtout ne pas tomber dans le "sport business".

☺ Site : handball-saint-maurice-l-exil-hbsm.fr

Football

Du nouveau à l'ALSM

Avec le départ de Toufik Bentahar présent dans l'encadrement seniors 1 depuis 2013, il était nécessaire de rechercher un nouvel entraîneur, une personne capable de s'intégrer dans un collectif seniors et porteuse d'un projet sur cette même catégorie. En collaboration avec Rodolphe Virieux et Stéphane Bataille, Nordine Hamdani aura la lourde tâche de créer une dynamique sur un projet spécifique seniors. Nous lui souhaitons la bienvenue !

C'est au tour d'Aurélien Guarnier et Gérard Lardière, déjà engagés dans le club, de prendre des responsabilités. En effet, tous deux souhaitaient s'investir davantage : ils ont proposé d'intégrer la commission "sponsoring". Les résultats obtenus sont à la hauteur de leurs investissements, puisque de nombreux partenaires ont intégré une liste déjà bien étoffée et qui se renouvelle.

Comme eux, si vous souhaitez donner de votre temps, les portes de l'ALSM sont grandes ouvertes pour vous accueillir...

☺ Site : <https://alsm-stmaurice.footeo.com/>



Nordine Hamdani, le nouvel entraîneur des seniors 1.

Kung fu Shaolin

Kung fu, tai chi et self defense

Le club de kung fu affiche de beaux résultats : 2 fois champion du monde de kung fu sanda, 22 fois champion de France combat et technique, 37 séjours à Shaolin en Chine, accueil chaque année d'une délégation de moines du temple de Shaolin pour un échange culturel et sportif. En mai 2021, le club partira aux championnats du monde en Russie.

Le kung fu un art martial chinois créé il y a plus de 1500 ans. C'est au temple de Shaolin, dans la province du Henan que cette pratique s'est développée. Si en compétition le kung fu est un sport de combat à l'occidentale, les moines pacifistes du monastère de Shaolin se sont transmis le savoir à travers les générations grâce aux tao, qui signifie "chemin" en chinois.

Les moines observèrent les animaux pour s'inspirer des moyens de défense donnés par la nature. Ainsi appliquées, ces techniques animales aboutissent à de spectaculaires chorégraphies aux noms évocateurs : tao du tigre, du serpent, du léopard, du dragon...

Le club de Saint-Maurice-l'Exil propose également des cours de tai chi et qi cong relaxation les samedis, de 10h à 11h, à la salle d'escrime (salle omnisports).

La pratique du kung fu et du tai chi permet de développer ses facultés physiques et mentales. La prise de conscience de son propre

corps dans la réalisation d'actions complexes améliore l'aisance et développe l'activité sensorielle : confiance en soi, volonté, énergie, concentration, équilibre...

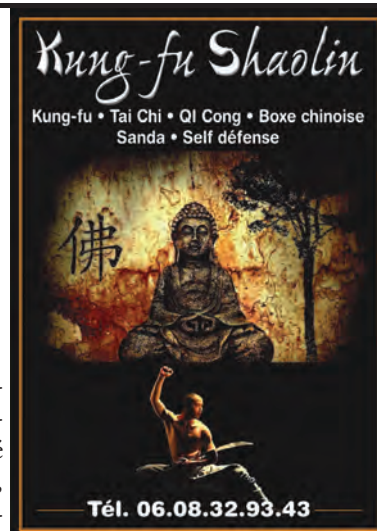
La pratique du kung fu est ouverte à tous, des enfants aux adultes. L'apprentissage est progressif et permet à chacun d'évoluer à son rythme et en toute sécurité.

Le club a également développé la self defense. C'est une discipline riche qui invite à réagir de manière adaptée et dont les conseils s'étendent à de nombreuses situations de la vie. L'objectif est d'apprendre à se défendre avec des techniques simples, efficaces et accessibles à tous. La self defense permet aussi de se défouler et d'apprendre à s'affirmer. Le club propose des cours mixtes, réservés aux femmes et même des cours privés, encadrés par des professeurs diplômés (ceinture noire-5^e Dan).

☺ **Contacts : 06 08 32 93 43.**

Cours d'essai gratuits pour découvrir la discipline.

Site : shaolinkungfu.free.fr



SNLS

Randonnées dans les alentours



Le club Sport Nature Loisirs Samauritaïn (SNLS) a repris les Randonnées depuis septembre, à raison d'une à deux fois par mois.

Les membres se retrouvent à la journée ou à la demi-journée (selon la saison) pour des randonnées dans le Pilat et les alentours, en fonction des demandes.

☺ **Contact : 06 65 71 26 50 (Didier Foux, le président).**

Courriel : didierfoux@orange.fr

Judo

Nouveau cours

Depuis le 1^{er} septembre dernier, le Judo Club Samauritaïn a repris ses droits, après cinq mois d'arrêt. C'est avec beaucoup de joie et de bonheur que ses enseignants ont accueilli les premiers judokas. Le club applique à la lettre le protocole "Covid" de la FFJDA (fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées).

Le judo a le plaisir de vous annoncer du nouveau : la mise en place de cours de "taïso training cross", un mélange entre gymnastique japonaise et exercices cardio. Cette discipline s'exerce sous la responsabilité du directeur technique, François Rodriguez.

☎ **Contacts : 07 69 62 37 98 / idrvjudo@gmail.com**
Site : www.drvjudo.com
Page Facebook : DRV- Dojo Rhône Vivarais



Cours adultes.

Yoga

Une demande croissante



L'association de Yoga Arc-en-ciel a débuté cette nouvelle saison en instaurant un cours supplémentaire. Il coïncide avec l'arrivée d'un nouveau professeur, Cristèle Thety, pour répondre à une demande toujours croissante.

Limités à une vingtaine de personnes, les cours sont assurés chaque jeudi par :

- **Martine Nou**, de 18h à 19h30
- **Cristèle Thety**, de 19h30 à 21h.

Le Hatha yoga est une source de bien-être physique et mental qui permet de s'ancrer dans l'instant présent et d'aiguiser sa concentration. Avec patience, le pratiquant constate les progrès du corps, de séance en séance, et observe les conséquences que cette pratique peut avoir en dehors du tapis de yoga.

La pratique régulière aide à se maintenir en bonne santé car le yoga :

- **stimule de nombreuses fonctions de l'organisme** (circulation sanguine, tension artérielle, digestion...)
- **tonifie et masse les organes internes**
- **assouplit la colonne vertébrale, les muscles et les articulations**
- **permet d'accroître les capacités de concentration**, mieux réguler ses émotions et faire disparaître peu à peu la fatigue nerveuse.

Chaque séance s'organise sur quatre pôles :

- **la respiration** qui est fondamentale car elle permet l'union du corps et de l'esprit
- **Les étirements** pour améliorer la posture du corps, la souplesse et la coordination des mouvements
- **les postures** exécutées en lien avec la respiration
- **la relaxation** qui achève chaque séance.

☎ **Contact : arcencielyoga38@gmail.com**

CSAO

Une bonne saison malgré le contexte

Le club samauritaïn d'astronomie Orion a tout juste eu le temps d'organiser une soirée d'observation, le 14 mars dernier, à Saint-Romain-de-Surieu, pour observer le ciel de printemps. Puis, le confinement est tombé jusqu'au mois de mai.

Malgré ces contraintes, les membres du club ont gardé contact et se sont challengés pendant le confinement depuis leur domicile, avec les outils Internet : participation au challenge lunaire, prises de vues de qualité du ciel étoilé. L'astronomie a été un passe-temps très utile pour le moral, durant cette période particulière.

A partir du mois de mai, le CSAO a programmé ses réunions en extérieur, afin de respecter les distanciations sociales. La météo clémente a permis de réaliser de belles observations, surtout de la comète Neowise, au cours du mois de juillet.

La Nuit des Etoiles s'est tenue le 7 août, en respectant les contraintes liées à l'épidémie de Covid-19. Environ 80 personnes s'étaient déplacées : l'attente du public était énorme.



Le forum des associations du 5 septembre a apporté quatre nouveaux adhérents, dont quelques jeunes très motivés (lire page 12). Ce bilan de mi-année est finalement positif, malgré le contexte mondial.

... Retrouvez le CSAO sur Facebook (#csao38) !

Restaurants du cœur

36^e campagne

Dans le contexte sanitaire actuel, les Restaurants du cœur de Saint-Maurice-l'Exil s'organisent différemment pour les inscriptions d'hiver de leur 36^e campagne. L'objectif est d'éviter les attroupements et de respecter les gestes barrières (distanciation et port du masque obligatoire). Les inscriptions se dérouleront donc en deux temps :

- les 9 et 10 novembre, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h, pour les familles composées d'une, deux ou six personnes
- les 16 et 17 novembre, aux mêmes horaires, pour les familles composées de trois à cinq personnes
- puis, chaque mardi de 8h30 à 11h30.

... Adresse : ancienne caserne des pompiers, derrière la médiathèque ECuME, 31 rue de la Commune 1871.

Corso

Avis aux bénévoles !

Le Corso Roussillonnais recherche toujours des bénévoles pleins d'imagination, afin d'aider à la création de nouveaux chars pour leur défilé annuel.

... Contacts : 06 24 47 85 45 (Mme Duplat)
06 59 22 46 21 (M. Noharet).

Aquariophilie

Reprise



Comme chaque année, le club d'aquariophilie a participé au forum des associations, le 5 septembre dernier (lire page 12). Le club y a présenté quelques terrariums avec couleuvre, geckos et phasmes bâton. Les visiteurs ont été très attirés par ces pensionnaires, surtout les enfants.

Le club reprend les permanences au sein de son local situé sur l'espace M. Noyer (à côté du Proxi) :

- le mercredi de 18h à 20h
- et le samedi de 10h à 12h.

... Contacts : 06 66 66 63 44 / 04 74 29 77 10
Courriel adasme38550@gmail.com
Site : www.adasme.fr

Accord Parfait

L'année touche à sa fin, mais...

Recherches, discussions, partages d'idées, créations, répétitions sont les maîtres mots de cette fin d'année pour l'Accord Parfait. L'association l'avait très bien commencée. Mais du fait de la crise sanitaire, des restrictions mises en place par le Gouvernement, du confinement et ceci afin de se protéger, l'Accord Parfait a dû repousser, annuler ou freiner l'avancement de certains projets.

Depuis la rentrée, les adhérents ont pu reprendre les cours de chant, danse et répétitions d'orchestre, tout en respectant les mesures sanitaires, toujours en vigueur pour le bien-être de tous.

Une année particulière certes, mais qui n'a pas entamé la motivation de vous proposer un beau spectacle. Les membres prennent surtout beaucoup de plaisir et passent de bons moments ensemble. 2020 aura été une année sans précédent, une année un peu compliquée pour tout le monde, mais une année que personne n'oubliera.

C'est pourquoi, l'Accord Parfait tient à remercier la Mairie de toutes les décisions prises afin de nous permettre de continuer cette belle aventure, qui, on l'espère vous donnera de nouveau des étoiles dans les yeux : "Marcia a écrit une longue lettre à France dans laquelle elle lui raconte ses coups de folies au Macumba avec Max,



les délicieux Bananasplit, les coups de soleil, les Bêtises de la Gitane, vêtue de rouge et noir évidemment, les cris, les SOS lancés par une Femme dénommée Eve. Elle lui raconte encore et encore ses soirées au Cabaret avec Capitaine Flam qui a été Abandonné près des Sunlight des tropiques et plein d'autres choses."

Si jamais vous croisez France, demandez lui de répondre rapidement à Marcia, car elle attend...

Sou des écoles

Événements à venir



Suite à l'assemblée générale du 15 septembre, le Sou des écoles a renouvelé son bureau pour cette année 2020/2021. Une quinzaine de parents s'investissent pour préparer les manifestations. Les membres resteront vigilants, afin que les événements se déroulent dans le strict respect du protocole sanitaire. Seront au programme de l'année : une vente de sapins et de lumignons le samedi 5 décembre 2020, le loto le 31 janvier 2021, le carnaval le 5 mars et la kermesse le 3 juillet. Et peut-être d'autres surprises ! L'équipe est toujours aussi motivée.

Malgré une année vite terminée, le Sou a reversé 9 000 € aux écoles de Saint-Maurice-l'Exil (soit 300 € par classe), promesse de beaux projets et sorties pour les enfants. Venez nombreux sur ces événements ouverts à tous !

Objectif Photos

Exposition

Pour la première fois, six clubs photos de la région - Saint-Maurice-l'Exil, Salaise-sur-Sanne, Roches-de-Condrieu, Ville-sous-Anjou, Chapelle-de-Surieu et Anneyron - ont organisé simultanément un événement unique intitulé "Itinérance photographique".

Ce partenariat a permis de mettre en valeur le patrimoine local, grâce à un parcours photographique dans des lieux d'exception : chapelle de Givray à Saint-Maurice-l'Exil, château de Roussillon, prieuré de Salaise-sur-Sanne, tour d'Anjou, passage des arts aux Roches-de-Condrieu et château de Larnage (Anneyron).

Durant les deux premiers week-ends d'octobre, environ 300 personnes se sont rendues à la chapelle de Givray pour y découvrir des séries photographiques cohérentes et variées, réalisées par une douzaine d'auteurs photographes, parmi les soixante participants répartis sur le territoire concerné... Ce fût une expérience très riche en échanges et intéressante autour de notre passion commune, la photographie.





SAINT MAURICE L'EXIL

Braderie jeux et jouets

Mercredi 10 septembre 2020



Jeux et
vendus



Contact : ludothèque municipale, 1 rue Ladoumègue, St-Maurice-l'Exil
04 74 29 04 50

Liste des jeux sur : www.ville-st-maurice-exil.fr (rubrique « A l'affiche »)